

## Compte rendu du conseil d'établissement Vendredi 02 Octobre 2020

Début de la séance à 15h15.

Secrétaire de séance : Mme Elsa STORNE, Représentante des personnels enseignant et de vie scolaire

### Adoption de l'ordre du jour.

#### 1. Adoption du précédent procès-verbal (en pièce jointe)

Adoption du PV et ses annexes.

#### 2. Bilan de rentrée 2020

- 2019-2020 = 610 élèves ; 2020-2021= 602 élèves : excellent effectif, toujours une répercussion de la faible cohorte des 2ndes de 2018 mais cette année 212 élèves en 2<sup>nde</sup> donc une bonne prévision. Suite à la crise COVID le lycée prévoyait à peu près 600 élèves ce qui est le cas. La prévision pour l'an prochain 620/630 élèves, que l'on pourra accueillir sans forcément ouvrir de nouvelles classes car pas de croissance prévue pour les 2ndes. Il va falloir réajuster le nombre de groupes de spécialité mais pas le nombre de classe.
- **Terminale STMG** : 36 élèves (sans doute effet réforme) alors que 1<sup>ère</sup> STMG : 20 élèves. Un parent soulève la question des spécialités qui pourraient effectivement être menacées avec ce petit effectif. Réponse : nous sommes un réseau et peut-être que certains élèves pourraient aller au LLB si jamais l'une des spécialités ne s'ouvrait pas mais la 1<sup>ère</sup> STMG devrait passer à 22 élèves ce qui permettrait de sécuriser les spécialités présentes au LDM.

2<sup>nde</sup> taux moyen d'élèves par division = 26.75

1<sup>ère</sup> taux moyen d'élèves par division = 26.70

Terminale taux moyen d'élèves par division = 24.2

La structure actuelle est adaptée aux besoins. L'indicateur de taux moyen d'élèves par division est très important à comparer avec un taux moyen de 32 à 35 en France. L'effectif des professeurs est également adapté aux besoins : notre taux d'encadrement est en effet de 11.70 élèves/professeur, ce qui permet d'une part un bon accompagnement pédagogique des élèves, tout en optimisant les emplois d'autre part.

18 930 heures de cours sont dispensées par semaine si l'on considère le taux moyen de 31,5Heures/Semaine à l'emploi du temps de chacun de nos élèves. Bien entendu, une organisation optimisant ces besoins permet de limiter les heures professeurs à 900Heures/Semaine !

- **Provenance des 2ndes :**

EDN : 94 élèves représentant 43.9 % de l'effectif

EDC : 104 élèves représentant 48 % de l'effectif

Hors EDC et EDN : 16 élèves 8,1%

Les taux de continuité sont les suivants :

EDN 86% de 112 élèves de 3<sup>ème</sup> en 2019-20

EDC 97% de 107 élèves de 3<sup>ème</sup> en 2019-20

Plus de la moitié des élèves intègre une Section Européenne (68 élèves) ou une Section Internationale (38 élèves) à l'entrée en 2<sup>nde</sup>.

Bonne santé des effectifs, et bonne diversité !

### 3. Calendrier scolaire 2021/2022

Le LDM souhaiterait travailler sur le calendrier de l'année prochaine afin d'en faire la proposition aux autres établissements du réseau.

La question des 4 semaines en décembre est soulevée :

Proposition : 10 décembre au 10 janvier. Il semble évident qu'il faut avancer la date des vacances en décembre et non les prolonger en janvier.

Soit 2/3jours à rogner sur les vacances de février et d'avril/mai avec un départ et une rentrée en milieu de semaine; soit 1 semaine de moins en juillet / aout.

2 propositions seront soumises au vote.

### 4. Examens du baccalauréat

#### a) Relevés de notes

Présentation d'un relevé de note d'élève de l'année dernière à titre d'exemple.

#### b) Calendrier des épreuves communes (EC) – 1ères / Terminales

Terminales : Mars évaluation des 2 spécialités. Préparation du grand oral qui est prévu, en France, après le 20 juin mais pas encore de date pour l'Ile Maurice.

### 5. Développement du LDM – Stratégie de croissance

#### a) Projet de « Pôle Espoir »

Le lycée souhaiterait apporter une solution éducative aux élèves qui ont été détectés dans leur fédération comme ayant le potentiel pour devenir sportif de hauts niveaux. Il s'agirait également de leur offrir une "base de vie." (dont la construction pourrait se faire dans le "triangle d'or", près du lycée).

15 athlètes sur 4 ans (2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, Tale, dilués sur 4 ans) soit potentiellement 60 athlètes élèves à terme en 2025.

Planning adapté aux contraintes du sport de haut niveau avec 4 à 5 heures de cours par jour et 2 entraînements/jour (soit un programme scolaire de 20H00 par semaine),

- 1<sup>ère</sup> année : programme de 2<sup>nde</sup> (30 semaines)
- 2<sup>ème</sup> année : 1<sup>er</sup> semestre programme de 2<sup>nde</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre programme de 1<sup>ère</sup> (30 semaines)

- 3<sup>ème</sup> année : programme de 1<sup>ère</sup> (30 semaines + 3 stages sur les vacs)
- 4<sup>ème</sup> année : programme de T<sup>ale</sup> (30 semaines + 3 stages sur les vacs)

Partenariat avec des prestataires extérieurs. Le lycée serait uniquement prestataire de service pour l'offre éducative, logistique et pédagogique.

#### **b) Projet de « Summer School » et dispositif d'accueil des élèves hors réseau des EPF**

Augmenter l'amplitude du LDM en attirant notamment des élèves des écoles mauriciennes.

Nécessite une plus grande visibilité du LDM pour attirer des élèves hors système français.

Dispositif d'adaptation pour les élèves qui sortent du 10<sup>th</sup> grade serait mis en place de janvier à juin : propédeutique à la classe de 2<sup>nde</sup>.

Objectif pour ces élèves : gagner une année sur la rentrée universitaire.

Scolarité aménagée en 2<sup>nde</sup> à partir d'août de la même année et rejoint en N+1 une classe de 1<sup>ère</sup> Générale ou Technologique en scolarité normale mais suivie.

15 élèves pour une durée de 3ans et demi.

Objectif : démarrer en janvier 2022 donc il faut se préparer à faire des activités avec ces élèves pendant les vacances dès 2021 afin de leur donner envie d'intégrer le dispositif en janvier de l'année suivante.

Ressources : Professeurs volontaires qui seront rémunérés en plus.

## **6. Parcours mobilité des élèves 2020/21**

#### **a) Programme ADN**

Pour cette année, l'AEFE évolue vers une formule à distance, peut-être une mobilité virtuelle.

#### **b) Projet de voyages hors des frontières (réflexion et position du conseil d'établissement)**

Voyage à New York : les familles ont été remboursées mais le lycée a toujours une somme conséquente engagée auprès de l'agence de voyage. Celle-ci vient de donner son accord pour que cette somme soit utilisée dans les 12 mois à venir.

Gel des projets de voyage, sauf vers Rodrigues !

## **7. Carte des emplois**

Bivalence des personnels fortement appréciée car cette qualité de certaines de ses ressources humaines permet au lycée de bénéficier d'une marge d'adaptation aux aléas et impondérables de variations des effectifs. Cette qualité évite majoritairement des recrutements éphémères ou ruptures de contrats.

Demande de création d'un poste de résident en mathématiques en 2021. Nous avons déjà un TNR, cela reviendrait donc à recruter une personne en contrat local.

Ce poste sera-t-il profilé ?

Non

#### **Vote : pas d'opposition**

58 enseignants dont 16 détachés + adjointe du proviseur

4 TNR, Temps Plein ; 3 TNR, temps partiel

51.5 Equivalent Temps Plein (ETP) cette année contre 56.5 en 2019.

Cette perte est la conséquence d'une optimisation des services en sortant toute activité connexe des services (ORS -obligations réglementaires de service- intégralement dédiée aux enseignements) et en les proposant aux élèves/ familles sous de nouvelles modalités. Donc ceux sont les familles qui souhaitent profiter de ces activités (certifications par ex.) qui paient.

Moins de décharge mais plus d'IMP.

Personnels non-enseignant : 23, effectif fixe.

Les services annexes (hygiène, espaces verts...) sont externalisés ce qui réduit la masse salariale.

## 8. Validation des Indemnités pour Missions Particulières

**Vote : pas d'opposition**

## 9. Modification du Règlement Intérieur

### a) Mesures sanitaires COVID 19

Port du masque, pédiluve, prise de température. Tout élève qui refuserait d'appliquer ces mesures s'expose au conseil de discipline.

### b) Utilisation des ordinateurs par les élèves

La demande des enseignants de participer à la modification de la chartre informatique et à une réflexion plus globale sur l'utilisation de l'ordinateur en classe est acceptée.

Demande aux élèves de se procurer les manuels numériques en procédant à leur téléchargement pour ne pas surcharger la WIFI du lycée.

### c) Continuité pédagogique pour les petites interruptions (climatique, inondations, social...)

Les modalités seront évoquées en AG avec les professeurs mais également les représentants des élèves et ceux des parents avant diffusion à la communauté scolaire et mise en application.

Alerte cyclonique niveau 2 : continuité pédagogique en distanciel à la maison ; arrêt en cas de niveau 3.

Les modifications du règlement intérieur sont globalement adoptées mais les modalités de la continuité pédagogique devront être décidées en AG.

## 10. Questions diverses

### 1. Les enseignants pourraient-ils être conviés à un échange sur les modifications de la chartre informatique dues au passage au « tout numérique » ?

Oui, les enseignants seront conviés à la modification de cette chartre. Une modification du règlement intérieur a été proposée concernant les manuels numériques.

### 2. Le remplacement de Mme Favier est-il pérenne ?

5 personnes pour la remplacer pour le moment. Recrutement d'une personne qui devrait arriver dans l'établissement le 3 novembre. Elle n'aura pas un temps complet (14/18 en HG), donc son service sera complété par la coordination de la stratégie interne de préparation au grand oral.

Spé 1<sup>ère</sup> : Mmes Coulon et Hoffmann continueront avec les groupes "récupérés" suite au départ de Mme Favier.

### 3. Y aura-t-il une modification du calendrier scolaire pour allonger les vacances de décembre et ainsi permettre un déplacement des personnels en France plus aisé tant que la quatorzaine est maintenue ?

Etant donné que cela ne concerne a priori que quelques personnes, l'établissement gèrera au cas par cas, mais sans opposition de principe à une adaptation permettant la mobilité des familles ou agents concernées.

#### 4. La communauté éducative pourrait-elle être informée de la situation financière de l'établissement et des répercussions précises de la crise sanitaire sur celle-ci ?

M. Dariel précise que ces chiffres sont confidentiels et devront rester à l'interne.

Pas d'impact à la rentrée sur le nombre d'inscrits (donc impact négligeable sur les recettes attendues, hors accroissement des débiteurs).

- Débiteurs au 30 septembre 2020

Pour l'année 2019-2020 (situation en juillet 2020, sommes qui restent à percevoir à date) : KRs 1,105

Pour l'année 2020-2021 (situation en septembre 2020, sommes qui restent à percevoir à date) : KRs 2,200

Pour éléments de comparaison :

- Débiteurs au 31 décembre 2019 : KRs 1,145
- Débiteurs au 30 juin 2019 KRs 5, 000 mais comprend les arriérés depuis plusieurs années.

Les dépenses imprévues sont :

- Provision aides aux familles : Rs 2M
- Dépenses COVID : Rs 1M
- Dispositif Teams (Dispositif de Rentrée à Distance pour 28 familles) : Rs 0.5M

**Résultat attendu de fin d'année budgétaire (sauf inconnue des débiteurs) : KRs 500 perte prévisible au 31 décembre 2020**

Même si une perte est prévisible, les effectifs à venir sont plutôt un bon indicateur à moyen terme.

Une partie des parents a fait les démarches nécessaires auprès de l'ambassade et l'AEFE devrait reverser au lycée une somme équivalente à KRs 500 (en attente des résultats de la commission ad hoc).

#### 5. Question des parents : exposition des élèves aux réseaux sociaux ; activités périscolaire.

Activité sportives obligatoire : utilisation des locaux prioritaire.

Association sportive du lycée le midi

Association sportive menée par les élèves

Soir, activités proposées par notre établissement.

Si l'établissement est « client » de Synergy (natation, musculation) il est par contre bailleur de ses infrastructures sportives pour les Moka Rangers à qui il loue les locaux (revenus 425,000/ an)

Ainsi, les dépenses pour l'EPS au Lycée et celles d'entretien des gymnases et terrains extérieurs, de KRs 800/an est largement amortie par les locations des infrastructures aux partenaires du LDM, pour Krs425/an.

Le projet immobilier de vestiaires pourrait également bénéficier de ce partenariat et de la participation financière de MOKA City. Le travail de finalisation du dossier est en phase très avancée.

Pour le 2<sup>ND</sup> point soulevé par les parents, un sondage a bien été lancé mais seuls 8% des familles ayant répondu, une relance est nécessaire pour apporter des éléments plus fiables. 49% des professeurs et 59% des élèves quant à eux ont participé.

Séance levée à 18h40.

La Secrétaire de Séance



Elsa STORNE

Le Président du Conseil d'Etablissement



Philippe DARIEL